




 7 h - 1 jour	 Intra entreprise
 A partir de 1000 € HT/pers. Tarif dégressif dès 2 pers.	 Maximum 6 personnes
 Etre détenteur d'un certificat initial ou de recyclage de moins de 2 ans	 Accessible aux personnes à mobilité réduite

PROGRAMME DE FORMATION - REFRESH ISSG Fonction 7.1

Objectifs

Mettre à jour ses connaissances sur la classification, l'emballage, le marquage, l'étiquetage et la documentation afin de gérer les expéditions des matières infectieuses en transport aérien. Etre en conformité vis-à-vis de l'obligation réglementaire de formation IATA (1.5) & OACI-IT (1.4).

Personnel concerné

Expéditeurs devant réaliser les objectifs indiqués ci-dessus.

Contenu de la formation (1 jour)

- Les responsabilités expéditeur et exploitant
- La formation
- La poste aérienne
- Les divergences des états et des exploitants
- Classification (UN2814, UN2900, UN3291, UN3373 & UN3549) et produits annexes (azote liquide réfrigéré, éthanol, paraffine, formol & carboglace)
- Les exemptions
- L'identification (Liste alphabétique, numérique et les dispositions particulières)
- Le triple emballage, le « all packed in one » & le suremballage
- Les instructions d'emballage
- L'homologation des emballages
- Le marquage et étiquetage des colis
- La documentation (DGD et LTA)
- Etudes de cas
- Examen final composé de 2 études de cas & notation en continu des exercices

Moyens pédagogiques

Un support de cours est remis à chaque stagiaire à son arrivée. Le livre IATA est mis à disposition pendant toute la durée de la formation.
Le formateur anime la formation en diffusant un diaporama.

Validation des acquis

Un certificat de formation sera remis à tout participant réussissant l'examen final (note $\geq 80/100$) sinon une attestation de fin de formation sera délivrée.
A renouveler tous les 2 ans.

Encadrement d'une action de formation

Formateurs agréés IATA. L'école DG Expert est enregistrée sous le n° 11 95 04883 95 auprès du Préfet de Région d'Ile de France